Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 44 (1936)

Heft: 3

Artikel: Si ergo me quaeritis...

Autor: Deonna, W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-34306

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

du pape Félix V et le traduit de la façon suivante : « Si c'est moi que vous voulez pour pape, abandonnez les autres, mes antagonistes. » Il ajoute : « Christ ne s'attendait pas à ce qu'on pût donner un pareil sens à ses paroles. » Paul-E. MARTIN.

Si ergo me quaeritis...

M. le prof. P.-E. Martin signale dans le dernier cahier de la Revue historique vaudoise¹ l'inscription gothique sculptée en relief au-dessus de la porte du château de Colombier sur Morges, et il en rectifie la lecture incorrecte donnée avant lui, qu'il faut rétablir ainsi : « Si ergo me quaeritis, sinite hos abire ». Comme il le constate, ces mots sont empruntés au verset 8 du chapitre 18 de l'Evangile selon Saint Jean. M. P. Martin se demande quelle est en ce lieu la signification de ce texte biblique. Seraitce une devise de la famille de Colombier ? une devise particulière à un membre de cette famille ? « une pensée pieuse inspirée par la construction du château ou par la porte ? J'avoue que la signification mystique de ce texte m'échappe ».

* *

De nombreux versets de la Bible sont doués de propriétés protectrices, et sont utilisés pour cette raison sur les édifices, les monnaies, les bijoux, les armes, les cloches, les parchemins, les « charmes » que l'on porte sur soi ². Celui de Saint Luc, IV, 30, « *Jesus autem transiens per medium illorum ibat* » ³, abolit les souffrances des criminels à la torture, aide les femmes en mal d'enfant, est utile contre tous les dangers. Mais l'Evangile de

Saint Jean jouit d'une faveur particulière, et il possède de multiples vertus efficientes ⁴. On l'utilise en entier, ou on en détache certains passages, parmi lesquels les plus usités sont ceux du début : « In principio erat verbum... Et verbum caro factum est »... Un autre verset de cet évangile est aussi fréquent : « Os non comminuetis ex eo » ⁵.

Il en est de même du verset en question : « Si ergo me quaeritis... », tiré de la Passion racontée par Saint Jean 6. Tout comme les apôtres ont échappé au danger, le chrétien qui invoque ou porte ce texte est préservé de tout mal. Un passage de l'« Enchiridion » attribué au pape saint Léon l'atteste : « Domine Jesu Christe, fili Dei vivi, qui hora tuae sacratissimae passionis quaerentibus te dixisti: «Quem quaeritis?» quo audito tua virtute cediderunt, sic eripere me velis a manibus inimicorum meorum et ab eorum pravis conciliis et dicas eis «Sinite hunc abire illaesum» ne valeant contra me » 7. L'accusé, mis à la torture, qui prononce ces paroles « Si me quaeritis », ne ressent aucune souffrance, et s'endort paisiblement sous la main du bourreau 8. Elles détournent du gibier les coups du chasseur : « Empêcher les chasseurs de rien prendre et de rien tuer à la chasse, en disant : « Si ergo me quaeritis, sinite... »9. Aussi rencontre-t-on cette formule prophylactique sur divers objets, par exemple sur une plaque en cuivre gravée du XVme siècle 10, sur une bague en or de la même date 14, sur la monture du camée antique dit le « Jupiter » du trésor de Chartres 12, tantôt seule, tantôt associée à d'autres versets bibliques de même valeur, « Jesus autem transiens... In principio erait verbum »..., etc.13

* * *

L'inscription du château de Colombier n'est donc point une devise, mais une formule de protection, au même titre que tant d'autres formules ou images que l'on place sur les demeures, spécialement au-dessus des portes, c'està-dire des ouvertures par lesquelles le mal pourrait s'introduire, et qu'il convient de repousser.

W. DEONNA.

NOTES

- ¹ P. E. Martin, Une inscription latine au château de Colombier sur Morges, R. H. V., 44, 1936, p. 85 sq.
- ² On trouvera de nombreux exemples de ces formules prophylactiques, mots cabalistiques, fragments d'oraisons, textes bibliques, avec références, dans mes travaux : Ce que disent les inscriptions des cloches genevoises, Genava, III, 1925, p. 199 sq.; Talismans de guerre, de chasse et de tir, Indicateur d'antiquités suisses, 1921, p. 142, 194, 203, note additionnelle; Armes quec motifs astrologiques et talismaniques, Rev. de l'hist. des rel., 1924; L'inscription de Philibert Berthelier (1519), « Non moriar sed vivam et narrabo opera Domini », Rev. d'hist. suisse, IV, 1924, p. 385.
- ³ Genava, III, 1925, p. 250, nº 11, référ.; Rev. arch., 1923, I, p. 94 sq.
- ⁴ Le Blant, Le premier chapitre de Saint Jean et la croyance à ses vertus secrètes, Rev. arch., 1894, II, p. 8; id., 750 Inscriptions de pierres gravées, Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 36, 1895, p. 131-2; Zickendraht, Das H. Johannesevangelium im Volksglaub und Volksbrauch, Arch. suisses des traditions populaires, XXIII, 1920, p. 22 sq.; Rev. arch., 1923, I, p. 94; Genava, III, 1925, p. 250, nº 12; Rev. numismatique, 1894, p. 187 sq.
- ⁵ Le Blant, Rev. arch., 1892, I, p. 56-7; id., Rev. numismatique, 1894, p. 192; Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1892, 34, p. 293; Cabrol, Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie, s.v. Amulettes, p. 1817.
- ⁶ Le Blant, Rev. numismatique, 1894, p. 187-8, Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1895, 34, p. 114, note 2; 34, 1892, p. 292, 299.
- ⁷ Manuel ou Enchiridion de prières contenant les sept Psaumes pénitentiaux, diverses oraisons de Léon pape, Lyon, 1584, p. 92; Rcv. numismatique, 1894, p. 187.
 - 8 Le Blant, Rev. numismatique, 1894, p. 187-8.
 - 9 Thiers, Traité des superstitions (4), I, 1777, Avignon, p. 377.
- Gay, Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance, I, p. 633; Le Blant, op. l., p. 188, fig.
 - ¹¹ Le Blant, *op. l*, p. 187-8.
- ¹² Le Blant, Les inscriptions du camée dit le « Jupiter du trésor de Chartres », Rev. numismatique, 1894, p. 183.
 - ¹³ Ex. camée de Chartres, bague en or, cités plus haut.